



Mouvement des Entreprises du Sénégal
meds
Le pari de l'action

DECLARATION D'ENGAGEMENT

Nous acteurs économiques, chefs d'entreprises, en nos qualités respectives et diverses au sein du Mouvement des Entreprises du Sénégal – MEDS, faisons par la présente, notre déclaration commune, par laquelle, nous nous engageons solennellement devant le Gouvernement du Sénégal et l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption – OFNAC, à la réalisation des objectifs ambitieux que notre pays s'est fixé en matière de prévention et de lutte contre la fraude et la corruption.

Nous nous engageons à respecter et à faire respecter dans le cadre de nos relations avec des structures privées ou publiques, avec des personnes physiques ou morales, avec des partenaires locaux ou étrangers, et conformément à la législation en vigueur au Sénégal.

Nous nous engageons aussi à faire respecter : les règles et les principes de bonne gouvernance déjà édictés par nos autorités publiques et qui garantissent l'équité entre les entreprises dans le cadre de leurs activités économiques.

Par ailleurs, considérant l'absolue nécessité de respecter les principes de justice et de transparence dans les relations économiques d'une part, et la nouvelle trajectoire de développement du secteur privé sénégalais à travers le PAP2A (Programme d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré) d'autre part, nous nous engageons également à :

1 - former, Informer et Sensibiliser tous les membres du MEDS sur les bonnes règles de bonne gouvernance ;

2 - promouvoir le développement de nos entreprises autour des valeurs et principes de bonne gouvernance ;

3 - encourager l'instauration d'une Charte de bonne gouvernance au sein de nos différentes entreprises ;

4 - appliquer de lourdes sanctions à l'encontre de tout membre qui serait mis en cause dans une affaire de fraude ou de corruption ;

5 - conclure avec l'OFNAC, un partenariat pour l'établissement d'une communication permanente entre nos deux structures et pour assurer la mise à niveau de nos membres.

En foi de quoi, nous établissons collectivement la présente déclaration qui s'applique à toutes les entreprises membres du Mouvement des Entreprises du Sénégal - MEDS.

Fait à Dakar, le 17 Septembre 2021

Le Mouvement des Entreprises du Sénégal-MEDS